

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS<sup>DU</sup> DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS					ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE	
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée)	
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —	

Train de foire : Départ de Libos à 6<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 8<sup>h</sup> 56<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 28 Mars.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 26 mars.

#### La dépêche du général de Négrier.

M. le président dit qu'il a reçu de M. Granet une demande d'interpellation sur les affaires du Tonkin.

M. Delafosse a la parole pour adresser une question à M. le président du conseil sur le même sujet.

M. Delafosse. — Les dépêches annoncent que le corps d'armée, commandé par le général de Négrier, a dû se replier en arrière après avoir perdu 200 hommes et avoir laissé aux mains de l'ennemi une partie de son artillerie. Je demande au président du conseil quelles mesures compte prendre le gouvernement.

M. Jules Ferry. — Il n'est pas exact que le général Négrier ait laissé aux mains de l'ennemi une partie de son artillerie.

Le président du conseil donne lecture de la dépêche du général Brière de l'Isle. Il ajoute, que quant aux mesures indiquées, elles ont déjà été prises par l'envoi de renforts, dont les têtes de colonne arrivent en ce moment à Lang-Son. Il y a là un incident de guerre dont nos glorieux chefs sauront prochainement réparer l'effet et qui ne peut altérer la confiance de la Chambre.

M. Delafosse. — Nous sommes les premiers à rendre hommage aux chefs de l'armée et à l'impétuosité des soldats. S'il y a un regret à voir, c'est que de tels hommes soient sacrifiés dans la plus folle et la plus criminelle des entreprises. (Applaudissements à droite. Au centre, cris : A l'ordre ! A l'ordre !)

M. Ferry. — C'est une question ministérielle que l'on veut soulever. On peut la poser. (Bruit.)

M. Delafosse. — M. le président du conseil continue à envisager son œuvre avec un optimisme trop persistant. Est-ce que ces combats ne diminuent pas le nombre de nos soldats et verra-t-on jamais la fin de cette détestable aventure ?

Un nouvel incident, malheureux et désastreux au point de vue moral, prouve que nos ennemis s'aguerissent par la guerre et que la perspective de la paix s'éloigne de plus en plus. (Très bien ! à droite.)

M. le président. — Avant de clore cet incident, j'envoie le salut de la nation et l'expression des sympathies de l'Assemblée à nos braves soldats qui luttent autour du drapeau de la France.

M. Granet. — Malgré l'avis de M. le président du conseil, je persiste à penser que mon interpellation sur le Tonkin doit être discutée avant la prochaine séparation de la Chambre ; mais je suis d'accord avec le gouvernement, pour renvoyer à samedi la fixation de la date. La date est fixée à samedi.

#### Subventions à l'enseignement scolaire

L'ordre du jour appelle la première délibération du projet relatif aux subventions et à l'approbation des établissements et maisons destinés au service de l'enseignement à tous les degrés.

M. Gréppel. — Je demande si la Chambre, à la veille des élections, est en mesure de se prononcer sur une dépense qui s'élève à 629 millions. Ce serait à la Chambre prochaine à trancher la question. Je conclus donc à l'ajournement.

M. Antonin Proust. — La proposition tend à traverser la grande œuvre de l'éducation nationale. (Bruit.) Je demande l'urgence. L'urgence est déclarée.

M. le baron de Mackau. — Le projet est à mes yeux inefficace, dangereux et même contraire aux intérêts de l'instruction que l'on prétend servir. Le système antérieur consistait à prêter à 4 0/0, remboursable en 30 annuités, amortissement compris.

Le système nouveau consiste à prêter à 4 75 0/0, non compris l'amortissement, plus 88 0/0 pour l'amortissement en quarante ans. Cela fait 5 63, au lieu de 4 0/0, et quarante au lieu de trente ans. L'annuité totale sera de 16 millions au lieu de 11 millions, soit 200 millions pour quarante ans.

Pour une dépense de 297 millions, les communes paieront 669 millions.

C'est ainsi qu'on les traite en bons pères de famille. La loi sera ruineuse pour les communes, pour les départements et pour l'Etat.

Je demande le renvoi du projet à la commission.

M. Faillères. — De l'enquête à laquelle on a procédé, il résulte qu'on pouvait déterminer le prix pour différentes catégories d'écoles depuis 12,000 fr. pour l'école de hameau, jusqu'à 80,000 fr. pour l'école primaire supérieure.

Il a pu être admis en principe que l'Etat n'interviendrait pas dans une dépense qui excéderait les chiffres qu'on avait d'abord évalués à 700 millions. La dépense qui restait à faire sur ce chiffre se réduit maintenant à 460 millions.

La Chambre votera la loi qui répond à de véritables besoins.

Par 394 voix contre 88, le renvoi à la commission n'est pas prononcé.

La Chambre passe à la discussion des articles.

M. Gréppel. — Il est impossible, pour moi, de voter une loi qui n'a pour objet que de donner une instruction d'où est bannie la religion. Elle engage les finances de l'Etat ; elle est une arme contre l'enseignement libre.

M. Goblet demande si, dans le projet, sont comprises les écoles de médecine et de pharmacie.

M. Faillères répond affirmativement.

Les articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

### SÉNAT

Séance du 26 mars.

Le Sénat a procédé hier, avant la séance, à la nomination de la commission chargée d'examiner la loi sur le scrutin de liste voté par la Chambre.

Tous les commissaires sont favorables en principes, au projet, mais ils font des réserves sur certains points, notamment en ce qui concerne le nombre de Députés qui sera, d'après la nouvelle loi électorale, de 596.

### LA GUERRE DE CHINE

Retraite du général de Négrier. — Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante :

Hanoï, 25 mars.

Je reçois le télégramme ci-après du général de Négrier, daté de Dong-Dang, 24 mars :

L'ennemi a attaqué le poste de Dong-Dang le 22, à deux heures du matin. J'ai dû me porter en avant pour me donner de l'air ; le 23, j'ai pu m'emparer de la première ligne des forts et du camp retranché de Bang-Co, le 24, mes efforts ont échoué devant une supériorité numérique considérable.

Vers neuf heures, l'artillerie n'ayant plus de

munitions, j'ai dû rompre le combat. Je suis rentré à Dong-Dang à sept heures du soir ; tous les blessés ont été reportés sur Lang-Son. Les pertes sont d'environ 200 tués ou blessés.

« GÉNÉRAL BRIÈRE DE L'ISLE. »

Les triste nouvelle arrivées de Chine ont produit une extrême émotion. Plusieurs députés assuraient, en effet, que la dépêche du général Brière de l'Isle disait que nous avions eu treize officiers tués, que 40,000 ennemis occupaient la porte de Chine et qu'elle se terminait par ces mots : « Je suis très inquiet, même pour Thuyen-Quang. »

En présence de l'échec manifeste que nous venons de subir, tous les journaux sont unanimes à adjoindre le gouvernement et les Chambres d'envoyer des renforts suffisants.

Le ministre de la guerre a reçu du général Brière de l'Isle la dépêche suivante, datée du 20 mars :

« La Burgundia est arrivée le 17 ; la Nice est partie aujourd'hui.

» D'après des renseignements contrôlés, l'ennemi a subi des pertes énormes à Haomoc et Tuyen-Quan. Un des principaux chefs des Pavillons noirs a été tué à Haomoc.

» Le général de Négrier a poussé des reconnaissances au delà de la porte de Chine ; il tient les Chinois en alerte.

» Ce matin, tout était tranquille sur la frontière de Chine et la rivière Claire.

» Signé BRIÈRE DE L'ISLE. »

Les négociations. — Le Times publie une dépêche de Berlin annonçant que la légation chinoise de Berlin a reçu d'importantes dépêches de Pékin. On assure que les négociations de paix se poursuivent en ce moment, non à Pékin, mais à Shang-Hai. Si la France et la

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(39)

## JUANA

DEUXIÈME PARTIE.

— A mon fils ?  
— Au jeune M. Lamar, M. Lamar pourra vous mettre au courant plus tard. Est-il ici ?  
— Mon fils est à Londres... — répondit Mme Abbott, devenant très pâle, — il est à la recherche de Juana.

— C'est fâcheux, — dit Alfred Sleaford avec un calme parfait, — parce que grand-père... mon père, veux-je dire... ne peut pas aller bien longtemps et il paraît attacher une grande importance à cette entrevue. Autant vaudrait chercher les perdrix de l'an dernier que notre Juana, on ne la trouvera pas. Ne pourriez-vous pas faire prévenir votre fils, madame ? Il pourrait recevoir un télégramme et être ici dans quelques heures.

— Certainement, — dit Mme Abbott, — si c'est très utile, mais...

— Grand-père ne se permettrait pas de vous causer tant d'embarras, madame, s'il ne s'agissait pas d'une chose indispensable, — reprit poliment Alfred Sleaford. — L'affaire doit être très sérieuse, croyez-moi, madame, et vaut la peine d'être menée à bien. Vous agirez sagement en faisant prévenir votre fils en lui disant de se

hâter, s'il veut voir le bonhomme vivant. Il s'en va vite. Le docteur dit qu'il y a longtemps qu'il devrait être mort des suites de l'hémorragie qui s'est déclarée ; mais il est fort, paraît-il, comme cinq hommes ordinaires.

— Je vais faire prévenir Geoffroy tout de suite... — dit Mme Abbott en se levant, — mais je ne puis deviner...

Elle s'arrêta pâle et embarrassée.

— J'ignore tout moi-même, — dit Alfred. — Cela n'empêche pas que grand-père ne pourra pas mourir en paix avant d'avoir vu votre fils, du moins c'est ce qu'il dit. Alors je vais lui annoncer que vous allez télégraphier au jeune homme et qu'il va venir ? Expliquez bien les choses, afin qu'il n'y ait pas d'erreur, s'il vous plaît, madame.

— Il viendra dès qu'il aura reçu le télégramme, — dit Mme Abbott.

Alfred Sleaford, après l'avoir saluée, se retira.

« Reviens immédiatement et va directement chez Sleaford. »

Tels furent les simples mots que Mme Abbott écrivit et qu'elle envoya au village par un piqueur, puis qui filèrent le long des fils métalliques jusqu'à Londres, où ils trouvèrent Geoffroy sortant de chez lui au milieu de la journée.

Il fronça le sourcil d'un air perplexe en lisant ce singulier message, signé de sa mère.

Un instant après son visage s'éclaircit.

Il devait concerner Juana... — elle était re-

venue, probablement, ou l'on avait de ses nouvelles.

Il consulta sa montre.

Le train ne partait que dans une heure. Il serait à Brightbrook à quatre heures trente : chez Sleaford à cinq heures.

Si Juana était de retour, par des moyens légaux ou de force, il obligerait bien Sleaford à s'en séparer.

L'intérêt qu'il prenait à la jeune fille qu'il avait protégée était profond et fort, si fort et si profond qu'il en pouvait à peine lui-même mesurer la force et la profondeur.

Le crépuscule de l'après-midi se transformait rapidement en nuit sombre lorsque, par le plus rapide moyen de transport qu'il avait pu trouver à la gare, Geoffroy Lamar se rendit à travers les bois à la Maison-Rouge.

Un calme étrange, un morne silence régnait dans cet intérieur si bruyant autrefois.

Il en avait franchi le seuil que deux fois jusque là : cette fois-ci fut la troisième et la dernière.

Il trouva dans la cuisine les deux filles avec leur jeune servante, réunies toutes trois en un groupe tremblant d'effroi.

Elles avaient redouté la dureté de leur père pendant sa vie, elles le craignaient plus encore sur son lugubre lit de mort,

Elles n'osaient pas s'approcher de sa chambre, une crainte superstitieuse les en tenait éloignées, la pensée de la mort et surtout d'une mort aussi affreuse comme celle-là, les glaçait d'effroi.

Alfred tenait lieu de garde et de compagnon au vieillard.

Daniel avait déserté la maison et errait d'un air morne dans les champs.

Un frisson agita Geoffroy de la tête aux pieds.

Il y a là autre chose... que des nouvelles de Juana à recueillir.

— Qu'est-il arrivé ? — demanda-t-il. — Pourquoi m'a-t-on envoyé chercher et pourquoi m'a-t-on dit de venir sans perdre du temps ?

— Ne le savez-vous pas ? — lui demanda Laure étonnée.

Il lui semblait que tout le monde devait savoir ce qui s'était passé, comme si le crime avait été commis des mois auparavant, alors qu'on l'avait découvert depuis quelques heures seulement.

— Mon père a été assassiné... et il vous a fait demander.

— Votre père... assassiné ?

En prononçant cet horrible mot, ses yeux se dilatèrent horriblement et devinrent hagards.

— Assassiné !... et on m'envoie chercher !

— Oh ! il n'est pas encore mort ! — dit la jeune fille ensanglantant.

— Il dit qu'il ne peut pas mourir avant de vous avoir vu. Mais il est mourant et il n'y a pas un moment à perdre. Alfred nous a prié de l'appeler dès que vous seriez arrivé. Lise, va le chercher.

— Vas-y toi-même, — répondit Lise d'une

Chine modèrent leurs demandes préliminaires, elles seront acceptées. Li-Hong-Chang n'y est pour rien et garde la plus stricte réserve.

**Les dispositions de la Chine.**

La Ligue dit que les Chinois ont procédé à la destruction presque complète des mines de Ké-Long. Après avoir incendié tout le charbon extrait, ils ont fait sauter à la dynamite une partie des galeries. Ils ont ensuite fait couler dans les fosses une quantité de pétrole qu'ils ont allumé. De là, des colonnes de flammes que les navires apercevaient du large.

Quand l'incendie a été éteint, ils ont noyé ce qui restait dans les galeries. On estime qu'il faudra deux ans avant de pouvoir recommencer utilement l'extraction du charbon.

La Justice annonce que l'usine Kynock et Co, de Birmingham, a fabriqué depuis six mois vingt millions de cartouches pour le gouvernement chinois, et que la réception de ces munitions a été faite par un officier allemand en activité de service.

**Des renforts.** — Le Figaro demande une occupation de Canton et l'envoi de 40,000 hommes de renforts.

**Revue des Journaux**

Le Rappel dit que la situation, d'inquiétante est devenue très grave. Nous savons moins que jamais où nous allons; les espérances de paix ont disparu; l'armée chinoise, bien organisée, pèse de tout son poids sur la frontière tonkinoise et la fait craquer.

La République française dit que cet incident malheureux ne doit pas troubler le pays qui soutiendra le gouvernement, mais il faut que le gouvernement prenne des mesures énergiques et dise au pays la vérité tout entière.

Le Journal des Débats dit que ce qui est surtout déplorable c'est que l'affaire de Dong-Dang accroltra l'audace des Chinois.

La Justice fait remarquer que les faits semblent s'accumuler pour imposer à la Chambre deux devoirs: le premier, c'est de s'éclairer sur l'affaire du Tonkin, et cela le plus tôt possible, malgré le ministère; le second, c'est de profiter des leçons de l'expérience et de refuser net de laisser engager le pays dans de nouvelles aventures, en commençant par refuser le crédit pour Madagascar, qui a été demandé hier.

**Informations**

Paris, 27 mars.

On raconte qu'hier, le ministre de la guerre parcourait les couloirs en répétant tout haut qu'il répondait du Tonkin, et qu'avant deux mois on verrait la fin de l'entreprise.

Le National dit: « Le scrutin de liste, qui pouvait être un progrès, ne sera, en réalité,

voix dolente, moi j'ai peur.

— Allez-y Beck, — dit Laure à la jeune fille.

Et Beck, qui possédait cette dose raisonnable d'égoïsme qui tient quelquefois lieu de courage moral, aux heures sombres, s'y rendit aussitôt.

Alfred part immédiatement.

— C'est fort heureux que vous soyez venu, — dit-il, — car il n'ira pas jusqu'au matin. Il est éveillé et prêt à vous voir. Montez. Prenez garde en montant l'escalier. Il fait sombre, mais grand-père, le pauvre cher homme, n'a pas besoin de lumière. C'est ici, entrez.

La pièce où le drame avait eu lieu n'était que faiblement éclairée par les pâles lueurs du crépuscule, mais elles suffisaient et laissaient voir le visage plus pâle encore du mourant.

Geoffroy était médecin: du premier coup d'œil il vit que la mort était proche, ce n'était qu'une question de quelques heures.

Le malheureux offrait un hideux spectacle, avec sa barbe noire, son visage ensanglanté, ses yeux fixes, sa respiration haletante.

Il restait encore un peu de vie dans ses yeux vitreux, ils se ranimèrent à la vue de son visiteur.

— Va-t-en, Alfred, — dit Gilbert. — Je veux parler à ce jeune homme et il faut que nous soyons seuls.

La voix de cet homme avait conservé sa force surprenante et il avait toujours le même ton impérieux.

Alfred obéit.

— Si vous avez besoin de quelque chose, —

qu'un procédé pour assurer la réélection des non valeurs qui exploitent la France depuis huit ans. Il poussera le pays à gauche et le livrera davantage aux radicaux et aux intransigeants. Il chassera du pouvoir de très rares hommes capables qui, malgré des fautes, avaient encore donné à la République une apparence de gouvernement.

Le Gaulois annonce la candidature sénatoriale de Bourbaki dans les Basses-Pyrénées.

M. Henri Rochefort sera candidat aux élections par le scrutin de liste. Ses amis politiques ont exigé de lui qu'il se laissât porter en tête de la liste avec M. Clémenceau.

**Sinistre commercial.** — On télégraphie de Marseille:

La maison S..., important établissement commercial grec, a suspendu ses paiements par suite de la catastrophe de son siège principal à Londres. Grand émoi en Bourse.

Cette maison avait des représentants dans plusieurs villes de France.

On annonce un mouvement important parmi les trésoriers-payeurs généraux, mouvement qui ne paraîtra qu'après les élections générales. On prétend que quelques-uns des députés non réélus seront appelés à cet emploi.

**En Espagne.** — On télégraphie de Madrid:

« Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Malaga, à Grenade et Antequera; il n'y a pas eu de victimes.

**L'Angleterre et la Russie**

La question afghane reste dans le statu quo. Les préparatifs militaires sont poussés avec la plus grande vigueur de part et d'autre. Le ton des journaux anglais est particulièrement agressif.

Tous les officiers des troupes anglaises de l'Inde ainsi que ceux des troupes indigènes actuellement en congé, sont rappelés.

Il n'y a aucun changement dans l'état des négociations anglo-russes. On assure que le gouvernement anglais a décidé de maintenir fermement la demande de délimiter sans délai la frontière afghane.

Lord Granville a eu, jeudi, une entrevue avec Musurus-Pacha.

Les journaux mentionnent le bruit d'une entrevue qui apporterait une information importante que le gouvernement aurait reçue relativement aux propositions d'une alliance que la Russie aurait faites à la Turquie dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre.

On mande de Londres:

« On assure que le gouvernement n'a pas l'intention d'appeler toute la réserve, mais seulement environ 20,000 hommes de la première classe de la réserve et probablement 5,000 de la réserve de la milice. »

dit-il à Geoffroy avant de se retirer. — frappez avec votre talon sur le plancher. Je vais descendre pour fumer et je vous attendrai. Voici la portion qu'il prend, sur la table. Ne le laissez pas trop parler, le docteur a dit que ce n'était pas bon pour lui.

— Veux-tu t'en aller et te taire, toi !... — interrompit le mourant, dont les yeux étincellaient.

Alfred haussa les épaules et sortit, laissant Geoffroy seul avec Gilbert.

Une heure s'écoula.

En bas, le groupe veillait et attendait, se demandant ce qu'il pouvait avoir à dire au jeune homme.

Sans doute quelque chose concernant Juana.

Daniel allait et venait d'un air inquiet et les jeunes filles se serraient l'une contre l'autre en silence.

Au dehors, il faisait tout à fait nuit et la pluie tombait; le vent ne soufflait plus que faiblement.

— Donnez-nous de la lumière, si c'est possible, — grommela Daniel qui rentra en trébuchant.

Beck fit ce qu'il lui demandait.

Mais la lumière de la lampe elle-même ne put dissiper la terreur qui les enveloppait.

Dans la chambre de l'étage supérieur, tout était silencieux; aucun appel de talon n'avait demandé aide.

Les deux hommes qui y étaient réunis avaient-ils donc causé pendant tout ce temps ? — Il doit faire terriblement noir, là-haut, —

Le Stendard dit qu'on travaille activement dans les arsenaux pour mettre la flotte cuirassée en état de partir pour la mer du Nord.

Le même journal reproduit un bruit, d'après lequel le crédit qui sera demandé pour l'armée et la marine, le mois prochain, sera de 6 à 8 millions de livres sterling.

**En Espagne**

On mande de Madrid, 27 mars:

« Les journaux de Valence disent que 22 cas de coliques ont été constatés à Jativa; sept décès ont eu lieu en quatre jours.

» Le comité de santé publique télégraphique qu'il ne croit pas au choléra. »

On télégraphie de Santa-Cruz-de-Teneriffe:

« Le massacre des Espagnols à Gold-River est confirmé. Deux bâtiments de guerre espagnols vont être envoyés pour châtier les Arabes. Un est déjà en route.

Il est probable que M. Gardenas représentera l'Espagne dans la commission relative au canal de Suez, qui doit se réunir à Paris.

**CHRONIQUE LOCALE**

ET RÉGIONALE

**BREVET SUPÉRIEUR (Aspirants).**

Sur 10 aspirants qui ont concouru, 3 ont été définitivement admis; ce sont: MM. Nicoulaud, Chadefau et Foissac.

**CONGÉ DE PAQUES**

Conformément aux instructions du Règlement pour les Ecoles primaires publiques du département du Lot, les congés donnés à l'occasion des fêtes de Pâques commenceront le mercredi 1<sup>er</sup> avril, à 4 heures du soir, pour finir le vendredi 10 avril, à 8 heures du matin.

**INSPECTIONS GÉNÉRALES**

M. Leysenne, Inspecteur général de l'enseignement primaire, a été chargé de l'inspection générale de l'Académie de Toulouse, de même que M<sup>me</sup> Kergomard, Inspectrice générale des Ecoles maternelles.

**RÉCOMPENSES POUR LES BIBLIOTHÈQUES**

Par décision du 28 février dernier, M. le Ministre a accordé deux ouvrages reliés aux instituteurs dont les noms suivent:

- MM. Gary, à Mauroux.
- Maradène, à Salviac.
- Vialard, à Grézels.
- Fr<sup>e</sup> Menel, à Puy-l'Evêque.
- Frayssi, à Montcuq.

M<sup>lle</sup> Bourseul, à Cahors, en témoignage de satisfaction pour le zèle et le dévouement déployés par eux dans le service de la bibliothèque de leur école.

**Aux familles des militaires décédés.** — Une décision vient d'être prise par le général Lewal qui mettra fin aux réclamations des familles des militaires décédés sans

avoir droit à une pension de retraite, qui reçoivent chaque année un modeste secours. Pour éviter les lenteurs qui résultaient de la distribution des mandats au ministère, les commandants de corps d'armée sont autorisés à acquitter sur mandatement par les sous-intendants de chaque pièce, les secours accordés aux personnes habitant leur région.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

Présidence de M. P. de Fontenilles, président.

Séance du 2 mars 1885.

Présents à la séance:

- M. Paul de Fontenilles, président;
- M. Rougier, secrétaire des séances;
- MM. Malinowski, Lebœuf, d'Orsay, d'Armagnac, Marqués, Girma, Valette, Laroussilhe, Delpérier, Carbonel.

M. Lebœuf lit un travail sur l'herbier de M. Duc. Il en ressort que l'herbier de M. Duc se compose de 280 plantes trouvées pour la plus grande partie dans le département de l'Aveyron, les autres dans celui du Tarn, notamment aux environs de Sorèze.

L'étude peut en être utile à cause de la similitude de certaines plantes avec celles qui croissent dans le département du Lot. Celles-là sont au nombre de 184. La plupart se trouvent dans l'arrondissement de Figeac. Exemple: le *Rosella à feuilles rondes*, la *mauve musquée*, l'*Aconit Napel*, l'*Iris puant*.

Quelques autres se développent dans l'arrondissement de Gourdon; la *Renoncule scélérate*, la *Ranoncule fluette*, l'*Amanthe fistuleuse*.

Le plus petit nombre enfin croit dans l'arrondissement de Cahors: la *Garance des teintures*, l'*Ornithogale des Pyrénées*.

Les autres plantes quine se trouvent pas dans le Lot sont au nombre de 60. Elles vivent en général sur les Alpes ou les Pyrénées; telles sont le *Lin des Alpes*, le *Cerfeuil musqué*, le *Myosotis nain*, etc.

Pour se résumer, M. Lebœuf pense que l'herbier de M. Duc est pour la Société une bonne acquisition en ce qu'il peut servir de sujet pour une étude sérieuse et de terme de comparaison aux botanistes du Lot.

M. Laroussilhe lit plusieurs sonnets dont les membres présents ont pu remarquer l'originalité et l'exquise saveur. Nous citerons les *Quatre cordes. 1870*, les *Cadourques*, la *Bacchante*, la *Fontaine des Chartreux*, le *Deuil*, le *Beuf de Carnaval* et surtout *Arrêt royal*, que nous reproduisons.

**ARRÊT ROYAL**

Fleurs, voici le décret de votre roi Printemps: « Vous, pervenche, invitez Jean-Jacque aux rêveries, « Et vous, myosotis, montrez-nous, il est temps, « Votre traîne d'azur aux robes des prairies. « Que tous les amoureux soient émus et contents « De vous revoir au bord des sources non taries, « Vous, ondine aux yeux bleus, dont les bras éclatants « Versent dans les gazons des corbeilles fleuries. « Pour annoncer au loin l'hymen des papillons, « Qu'on entende, le soir, le bruit des carillons « Que fera la bruyère avec les campanules. « Que dans tout jeune cœur naisse un mignon désir; « Que sur les claires eaux dansent les libellules; « — Obéissez, car tel est notre bon plaisir!

M. Malinowski lit une notice sur les tremblements de terre qui se sont produits dans le Quercy, basée sur les documents, les témoignages des chroniqueurs et des annales ecclésiastiques.

tinct aveugle du somnambule.

Mais, chose plus étrange encore, il ne rentra pas chez lui.

Il se rendit au village à l'auberge, demanda une chambre et s'y enferma.

Alors il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit dans un fauteuil, se couvrit le visage de ses mains et resta immobile pendant longtemps.

Il essaya de penser, mais son cerveau tournoyait. Son cœur, son âme, son esprit, tout était dans la confusion.

Ses pensées formaient un véritable chaos sans aucun ordre.

Quelque chose d'horrible d'épouvantable, sans nom, tenant de la faute, de la honte, des ténèbres et de la ruine, s'était appesanti sur lui.

Le passé et l'avenir étaient effacés, le présent seul lui apparaissait comme un abîme de désespoir entr'ouvert tout à coup sous ses pieds.

Il resta ainsi longtemps, puis il se leva brusquement et se mit à arpenter la chambre comme un fou.

Il avait les dents serrées, le visage pâle, les yeux remplis d'une douleur infinie, et les mains jointes.

Soit qu'il marchât, soit qu'il demeurât assis, impossible de penser.

Le coup avait été trop soudain, l'angoisse était trop grande.

A. FLEMING.

(A suivre).

Le premier tremblement de terre connu, date du 17 février 1302;  
 Au XV<sup>e</sup> siècle, on en compte deux;  
 Au XVI<sup>e</sup> siècle, quatre;  
 Au XVII<sup>e</sup> siècle, un seul mentionné par le continuateur de la Chronique de Guyon de Maleville;  
 Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un mentionné par Cathala-Coture, historien du Quercy. Ce tremblement de terre coïncida avec celui qui bouleversa les villes de Lisbonne et de Lima en 1755;  
 Au XIX<sup>e</sup> siècle, trois légères secousses se sont produites qui ont été ressenties à Cahors, dont la dernière a eu lieu le 26 novembre 1874.  
 Il résulte des documents recueillis que ces tremblements de terre n'ont pas causé de dégâts dans le Quercy.  
 A l'ordre du jour pour la prochaine séance :  
 M. l'abbé Boulade : — *Monographie de la Cathédrale de Cahors (suite)*.  
 M. Pezet : — *De l'origine des phosphorites du Quercy*.  
 M. Laroussilhe : — Dépôt d'un volume des Olympiades offert par M. Francis Maratuech.  
 La séance est levée à 10 heures.

Séance du 9 mars.

Présents à la séance :  
 M. Paul de Fontenilles, président;  
 M. Rougier, secrétaire des séances;  
 M. Calvet, trésorier;  
 MM. D'Orsay, Lebœuf, Laroussilhe, Valette, d'Armagnac, Marquès, l'abbé Garry.  
 M. Rulhes, propriétaire à Cuzal, commune de Sauliac, demande à faire partie de la Société comme membre correspondant.

Il se présente sous le patronage de M. l'abbé Gary et M. Malinowski.  
 M. le Président donne communication d'une lettre de M. l'abbé Boulade annonçant qu'il ne peut venir lui-même donner lecture à cette séance de son travail sur la cathédrale de Cahors.

M. Rougier exprime le vœu de voir insérer, dans le prochain Bulletin, quelques-unes des poésies que M. Laroussilhe a lues dans la dernière séance.

La proposition est adoptée.  
 M. Laroussilhe dit qu'il est heureux d'offrir à la Société, au nom de M. Francis Maratuech, un exemplaire des Olympiades (12<sup>e</sup> volume) où est insérée une poésie remarquable du directeur de la Revue littéraire le *Feu-Follet*.

La poésie de notre confrère a pour titre : *la Légende de Du Glay-Hakim (Duguesclin)*.  
 Il est permis d'affirmer, sans froisser l'amour propre des collaborateurs des *Olympiades*, que ce morceau de l'auteur des *Rocailles* est un des meilleurs du volume.

Cette assertion n'a du reste rien qui puisse surprendre, si l'on rappelle que M. Francis Maratuech a été couronné dans de nombreux concours où des poètes d'une valeur incontestée n'avaient pas craint de s'amoindrir en entrant en lice.

A l'ordre du jour pour la prochaine séance :  
 M. l'abbé Boulade : — *Monographie de la Cathédrale de Cahors (suite)*.  
 M. Pezet : — *De l'origine des phosphorites du Quercy*.

La séance est levée à 10 heures.  
 Le secrétaire, ROUGIER. Le président, DE FONTENILLES.

**Sonnerie électrique.** — Dès que l'administration municipale a eu connaissance du dérangement de la sonnerie électrique qui correspond du commissariat de police au château-d'eau et à la cathédrale, elle s'est empressée de donner des ordres pour remédier à cet état de choses, et deux heures après, la sonnerie fonctionnait admirablement.

**Arrestation.** — Le Commissaire de police a procédé à l'arrestation du nommé Nachat Fernand, originaire de Nérac, sous l'inculpation de vagabondage. Bien qu'agé de 18 ans seulement, cet individu a déjà subi cinq condamnations.

**Condamnations.** — Dans son audience du 26 mars, le tribunal correctionnel de Cahors a prononcé les condamnations suivantes contre les individus dont les noms suivent, savoir : 1<sup>o</sup> Le nommé Traversier Alexandre, inculpé d'avoir vendu un harmonium appartenant à un propriétaire de la ville et de s'en être approprié le montant, a été condamné à 8 mois de prison; 2<sup>o</sup> Le sieur Bobret Pierre, coupable d'avoir, à l'aide d'un outil en fer, porté des coups et fait des blessures à un ouvrier de la ville, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement; enfin, 3<sup>o</sup> les nommés Cotty et Nachat, repris de justice, ayant de nombreux antécédents judiciaires, arrêtés sous l'inculpation de vagabondage, ont été condamnés à 1 mois de la même peine.

**Acte de dévouement.** — On signale

un acte de dévouement accompli par le nommé Louis Vinel, cultivateur, à Cabrerets qui, se trouvant sur le Célé avec un nommé Delfau, n'a pas hésité à se jeter à l'eau pour sauver ce dernier qui venait de s'y laisser tomber. Le sieur Vinel a dû lutter longtemps contre la force des eaux pour arriver à déposer dans le bateau son compagnon, qui était inerte et sans connaissance. Pendant que Vinel faisait les plus violents efforts pour remonter dans le bateau, celui-ci, allant à la dérive et s'étant rempli d'eau, menaçait de s'engouffrer à chaque instant. Cependant, Vinel, à force de courage et d'énergie, a été assez heureux pour atteindre la rive, où les secours ont été immédiatement prodigués au malheureux Delfau.

**La Caisse navale d'épargne.** — Le *Journal officiel* a inséré un décret du ministre de la marine portant création d'une succursale de la Caisse d'épargne dans les divisions de la flotte, et à bord de chaque bâtiment.

Voici l'économie du décret qui vient d'être promulgué :

Ce décret institue, dans chacune des divisions des équipages de la flotte, à bord de chacun des bâtiments de l'Etat, une succursale de la caisse nationale d'épargne, ayant des attributions analogues à celles des bureaux de poste, ouverts au public.

Les succursales navales seront gérées par des conseils d'administration ou par les capitaines comptables, et les opérations effectuées seront centralisées, à Paris, par un agent comptable de la Caisse nationale d'épargne. Les conseils d'administration et les capitaines comptables seront autorisés à ouvrir les livrets, à recevoir les premiers versements, ainsi que les versements ultérieurs, et à effectuer les remboursements, dans la limite des versements.

**Création d'écoles militaires.** — Par décret du président de la République, contresigné par le ministre de la guerre, il est créé, sur le modèle de l'école des enfants de troupe de Rambouillet, cinq nouvelles écoles militaires préparatoires : trois pour l'infanterie, une pour la cavalerie et une pour l'artillerie et le génie, à effectif maximum de 500 élèves par école.

Celles-ci recevront les enfants de troupe de toutes armes; ceux de la gendarmerie et de la marine et un certain nombre de fils de militaires, non enfants de troupe, y seront admis. L'âge d'admission est fixé à 13 ans. Les élèves sont appelés dès l'âge minimum fixé par la loi à contracter un engagement volontaire, dont le terme est déterminé par la date de l'expiration légale du service dans l'armée active et la classe à laquelle ils doivent appartenir.

Ces mesures peuvent avoir les plus heureuses conséquences au point de vue du recrutement des sous-officiers.

**Barreau d'Agen.** — M. Alexandre Vaquery, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau d'Agen, juge suppléant au tribunal civil, vient de mourir dans la 70<sup>e</sup> année de son âge.

**Une arrestation.** — Nous lisons dans le *Messenger de Toulouse* : « Le sieur Heyriès, dit Desgenais, directeur du journal hebdomadaire la *France républicaine*, a été arrêté à Toulouse.

**L'électricité vaincue par un rat.** — Pendant quatre jours, le fil télégraphique souterrain qui relie Mâcon à Châlons a été isolé. On ne devinerait jamais, écrit le *Courrier*, la cause de cet accident. Le câble, passant dans les caves de la Recette principale de Mâcon, gênait considérablement un rat pour sa rentrée au logis. Dès lors, la petite bête ne prit de repos que quand elle l'eut bel et bien rongé. Elle en était arrivée à attaquer même les fils de cuivre que ce câble renferme. Un seul pourtant avait été rompu : c'était précisément celui qui mettait Mâcon et Châlons en correspondance.

**GRANDE MÉNAGERIE EUROPÉENNE**  
 Direction A. PEZON.  
**TOUS LES JOURS, SANS EXCEPTION**  
 Grande Représentation  
 Et travail du célèbre Dompteur  
**PEZON**

**AVIS**  
 M. Audouard, chirurgien-dentiste à Brive, sera à Cahors, cablet des Bains, le 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril prochain.

**Revue Agricole**

Voici les droits définitivement votés par la Chambre sur l'importation en France des bestiaux :

Bœuf.....	25 fr. par tête.
Vaches.....	12 fr. —
Taureaux.....	12 fr. —
Bouvillons.....	8 fr. —
Veaux.....	4 fr. —
Moutons.....	3 fr. —
Porcs.....	6 fr. —
Cochons de lait.....	1 fr. —
Boucs et chèvres.....	1 fr. —
Viande fraîche.....	7 fr. par 100k.
Viande salée.....	8 fr. —

**PHYLLOXERA**

Monsieur le Directeur,  
 Vous signaliez, dans un de vos derniers numéros d'après le *Bulletin agricole*, un moyen de débarrasser les arbres fruitiers et autres des pucerons qui les dévorent. Il suffit pour cela d'enterrer des débris de choux au pied de l'arbre attaqué, à une profondeur de dix centimètres, et dans un rayon de soixante. Tout le monde a remarqué l'odeur infecte que répandent les choux en décomposition et, en général, toutes les crucifères. Cette odeur provient du gaz hydro-carburé et sulfureux que ces plantes laissent dégager par leur fermentation, gaz éminemment délétère, surtout pour les organismes inférieurs, d'où leur succès contre les pucerons.

Si le procédé indiqué par le bulletin agricole est efficace contre les pucerons qui attaquent les arbres fruitiers, pourquoi ne l'emploierait-on pas contre le plus nuisible de tous, le phylloxéra? En 1877, au congrès phylloxérique de Bordeaux, me fondant sur la pratique de beaucoup de maraîchers qui fument avec des débris de choux leurs carrés de laitues et de fraisiers pour en éloigner les vers blancs, j'indiquais le procédé, comme bon à essayer, à plusieurs membres du congrès et, en particulier, à son président M. le docteur Issartier, aujourd'hui sénateur de la Gironde. J'ignore si l'essai en a été fait. Je le crois néanmoins bon à renouveler, vu surtout l'insuccès des moyens préconisés jusqu'ici. Le fait suivant qui m'a été communiqué par un jardinier de Poylagarde, tendrait à prouver son efficacité :

Il y a deux ans, un propriétaire, dans le but d'utiliser une vigne phylloxérée et à demi perdue, la fuma copieusement et y sema des navets. Tous les navets n'ayant pas été arrachés, ceux qui restaient fleurirent au printemps et furent enfouis lors de la façon donnée à la vigne. Quel ne fut pas l'étonnement du propriétaire en voyant les souches fumées avec les navets en vert, développer des branches vigoureuses, alors que les autres étaient rabougries. Je dois faire observer que les navets appartiennent au même genre que les choux et ont les mêmes propriétés.

Je n'entends nullement conclure de ce fait, que le bon propriétaire a trouvé, sans le chercher, un remède souverain contre le phylloxéra. Un fait isolé ne prouve rien, car c'est surtout en agriculture que le *post hoc propter hoc* est une source trop féconde d'erreurs. J'estime néanmoins, qu'il y a dans ces sens des expériences à faire, expériences d'ailleurs très peu coûteuses, puisque on ne risque que quelques grains de navets ou de choux.

D<sup>r</sup> U. PEUJADE.  
**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
 du 21 au 28 mars 1885.  
**Naissances.**  
 Bach, Léonie, Euphrasie, rue du Rempart, 19.  
 Maradènes, Jeanne, Léontine, rue Mascoutou, 43.  
 Cros, Georges, Victor, rue St André, 12.  
 Violote, Emile, rue Lastié, 8.  
 Laparra, Adrienne, Marie, rue Brives, 31.  
**Mariages.**  
 Walter, Alphonse, et Guiraudie, Jeanne, Louise.  
**Décès.**  
 Sers, Lucie, 2 ans, impasse, Burgade, 5.  
 Constantin Louis, soldat, 7<sup>e</sup> de ligne 22 ans (hospice).  
 Taudy, philippe, s. p., 17 ans Grande Chartreuse.  
 Iches, Jean, propriétaire, 68. ans, rue Batut, 8.  
 Charpentier, Jean soldat, 7<sup>e</sup> de ligne 22 ans, (hospice).

**PLUS DE DOUTES.**

Monsieur Laborde, directeur du GRAND CAFÉ TIVOLI à Cahors, désireux, comme par le passé, de consolider la réputation toujours prospère de son établissement, vient d'accepter à titre d'essai le dépôt d'une nouvelle bière, supérieure à toutes les bières connues jusqu'à ce jour.

Pour s'assurer le concours des meilleurs dégustateurs de la divine cambrinière, il offrira à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite, le dimanche, 29 courant, de 8 heures 1/2 à 9 heures 1/2, des bocks à titre gratuits. Certain d'obtenir une nouvelle approbation aux sacrifices qu'il s'impose, prend pour devise : satisfaction aux consommateurs, dans le choix de ses produits.

BAPTISTE LABORDE.

**BOURSE. — Cours du 28 mars.**

3 0/0.....	80 00
3 0/0 amortissable (ancien).....	82 35
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	103 90
4 1/2 0/0 1883.....	109 50

**Dernier cours du 27 mars.**

Actions Orléans.....	1,355 25
Actions Lyon.....	1,265 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	377 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	309 50
Obligations Lombardes (jouissance.....)	313 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	337 00

**BULLETIN FINANCIER**  
 Paris, le 27 mars 1885.

Le marché s'est fortement ému aujourd'hui des mauvaises nouvelles reçues de Londres et du Tonkin. Il paraîtrait que la Russie et l'Angleterre sont sur le point d'en venir aux mains.  
 C'est l'Angleterre qui a jeté le gant à la Russie, celle-ci, s'est empressée de le relever. Nous ne voyons pas bien à quelle nation cette guerre va profiter; en tout cas, ce ne sera certainement pas à l'Angleterre, elle en a fait une question d'amour propre mal placée.  
 Le général Négrier a essuyé un petit échec au Tonkin et le marché est devenu un véritable effondrement.  
 On a fini par céder du terrain dès hier soir et aujourd'hui, pendant la première heure, les cours ont reculé hors de toute proposition.  
 Il est certain que les nouvelles relatives au conflit anglo-russe ne sont pas de nature à maintenir les plus hauts cours; en outre, la communication faite hier aux ministres par le général Lewal, touchant la situation du général de Négrier, va donner un nouvel encouragement aux vendeurs; mais à tout prendre, rien n'est aussi compromis qu'on se plait à le dire, pas plus en Afghanistan qu'au Tonkin.

La prudence exigeait évidemment qu'on s'arrêtât sur le chemin de la hausse; mais de là à reculer de plus d'un franc sur le 3 0/0 et de 75 c. sur le 4 1/2 0/0, il y a un abîme et nous craignons pour les spéculateurs qui ont cédé à des craintes exagérées qu'ils ne se soient exposés à s'en repentir.  
 Quoi qu'il en soit le 3 0/0 a ouvert à 80,40 perdant dès le début, 70 c. sur la veille et est descendu à 80,10.  
 Le 4 1/2 0/0 a été non moins maltraité à 109,55, après 110,10, peu après on a reculé à 109,55 pour reprendre au milieu de la journée à 109,60.

BANQUE GÉNÉRALE,  
 14, rue du Helder.

DEMANDEZ PARTOUT  
**l'Opinion**

le plus complet et le plus intéressant des journaux à un sou.

Une surveillance nécessaire. — C'est notre estomac qui l'exige. Si vous sentez que l'appétit ne va pas, le peu que vous mangez reste sur l'estomac, la constipation s'en mêle, le sommeil s'enfuit et le lendemain vous êtes de méchante humeur et peu disposé au travail. Alors n'hésitez plus, et faites comme M. GUILHON, à La Leguise, par Vaut (Aveyron), qui écrivait le 15 novembre 1884 : « Il y avait environ quinze mois que, par suite de mauvaises digestions, ma santé se trouvait gravement compromise. Je ressentais après chaque repas une pesanteur dans l'estomac qui me faisait horriblement souffrir : maux de tête, la vue troublée, yeux enfoncés, teint tantôt jaune, tantôt rouge, langue chargée, constipation, fatigue continuelle, etc.; enfin je ne pouvais m'expliquer cet état de choses. Heureusement j'eus le bonheur de lire un journal qui mentionnait les prompts guérisons obtenues par les Pâtes Suisses; je fis un essai avec ce remède, qui me donna un excellent résultat et dont je viens aujourd'hui témoigner ma vive reconnaissance. Maintenant, quoique guéri, je ne veux pas être dépourvu de ces bonnes Pâtes Suisses, et je prie M. Hertzog, Pharmacien, 28 rue de Grammont, à Paris de m'envoyer deux boîtes à 1 fr. 50.

**GUÉRISSEZ votre RHUME**  
 1<sup>re</sup>. Avec une seule BOITE des Véritables 1<sup>re</sup>.  
**ESCARGOTS CONCENTRÉS ET CANDIS J.T.**  
 Prenez pour Guérir vos Enfants  
**LE SIROP-GELEE D'ESCARGOTS J.T.**  
 Ces deux préparations, d'un goût délicieux et d'une efficacité surprenante, sont faites avec les Escargots recommandés par la Faculté de Médecine de Montpellier.  
**ATTENTION aux nombreuses CONTREFAÇONS!!!**  
 Exiger surtout les lettres **J. T.** sur la boîte ovale verte, fermée d'une bande blanche dorée, contenant les Escargots avec un *chromo*; ainsi que sur le flacon de Sirop-Gelée.  
 • Se trouvent chez tous les bons Pharmaciens.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY  
USINE A VAPEUR

## CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET**  
**A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque  
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

## MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 11, CAHORS

# ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

*Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.*

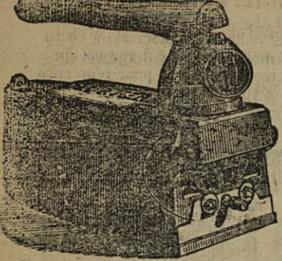
**CHEMISES SUR MESURE**

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

**PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE**

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.



**NOUVEAU FER**  
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL  
**INDISPENSABLE**

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :  
**Économie, Propreté, Salubrité.**

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**  
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,  
Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage **Persan**, sans bosses, imperméable à l'eau.

**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE**

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

## PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

# Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.  
JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

DRAPERIES FRANÇAISE ET ANGLAISE.  
COSTUMES civils et militaires.

# ANCIANUME

Marchand Tailleur, 9, rue du Lycée, CAHORS.  
FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE NORMALE.

SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES pour administrations. LIVRÉES.

Par ma dernière circulaire, j'eus l'avantage de vous annoncer que je venais de transférer mes magasins et ateliers 9, rue du Lycée, Cahors.

La nombreuse clientèle toujours croissante, qui a bien voulu continuer à m'honorer de sa confiance, m'engage à donner une plus grande extension à mon commerce.

Je peux vous offrir une collection des plus variées en draperies française et anglaise haute nouveauté, défiant toute concurrence comme prix.

Car, n'ayant pas à ma charge, comme bien d'autres maisons, de grands frais généraux tels que frais de coupeurs et autres, il m'est permis, opérant par moi-même, de livrer à 30 0/0 au-dessous de leurs prix.

Je m'engage à livrer le vêtement complet depuis 32 francs, et à 90 francs le costume vendu partout 120 fr.

Le voyage de Paris que je renouvelle à chaque saison, me permet d'être toujours au courant des dernières modes. Dans l'espoir de recevoir votre visite, je vous prie d'agréer M..., mes sincères salutations.

ANCIANUME,  
Ancien membre, Professeur de Coupe de la Chambre Syndicale des Ouvriers tailleurs de Paris.

Vignes Américaines & Franco-Américaines

## MASSOU

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

Porte greffe.	Bout.	Racine.
Montefiore (vrai) . . . . .	le cent. 60	» 300
Riparia tomentoux . . . . .	— 2	» 7
Riparia . . . . .	— 150	» 6
Solonis . . . . .	— 150	» 6
Viala . . . . .	— 150	» 6
Yorck . . . . .	— 2	» 8
Taylor . . . . .	— 1	» 4
Clinton . . . . .	— 050	» 2
Rupestris . . . . .	— 3	» 10
Aminia . . . . .	— 5	»
Producteurs directs.		
Othello . . . . .	— 10	» 35
Herbemont . . . . .	— 2	» 10
Senesqua . . . . .	— 5	» 25
Bram . . . . .	— 5	» 25
Canada . . . . .	— 5	» 25
Triumph . . . . .	— 8	» 30
Noha . . . . .	— 5	» 25
Jacquez . . . . .	— 150	» 7
Cunningham . . . . .	— 150	» 7
Secrétaire . . . . .	— 40	»

FRANCO-AMÉRICAIN

*Bon Marché le plus avantageux.*

Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racinés greffés et bien soudés sur Riparia Solonis ou Viala, **180 francs le mille**

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

## MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS  
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

**C. DESPRATS, Successeur**  
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

**185,000 fr.** à placer sur signatures solvables. Avances de fonds aux commerçants et propriétaires solvables. — Ecrire franco à M. HENRI, 10, rue Vi-con't, Paris.

EAU MINÉRALE NATURELLE

## VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :  
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.  
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence  
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.  
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.  
Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire :  
PARIS, 8, Boulevard Montmartre  
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE  
Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

## PÉPINIÈRE RURALE

créée en 1878, par M. BRU

*Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot.*

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays.

Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages à donner la préférence.

Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes sortes de garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

## CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS

### PRIZ-COURANT 1884-1885

VARIÉTÉS FRANÇAISES		VARIÉTÉS AMÉRICAINES			
Greffées sur Américains		Boutures		Racinés	
	cent	le cent mil.	le cent mil.	le cent mil.	le cent mil.
Auxerrois sur Riparia . . . . .	40 <sup>c</sup>	3'	25'	12'	110
Cabernet sur id. . . . .	40	4	35	16	140
Cabernet Sauvignon id. . . . .	45	4	35	16	150
Alicante Bouschet id. . . . .	45	4	35	30	»
Clairette sur Solonis. . . . .	40	4	35	13	125
Jurençon id. . . . .	40	3 50	30	10	90
Semillon id. . . . .	40	4	30	10	90
Malaga id. . . . .	45	4	35	13	120
		5	45	14	135

GARANTIE DE L'AUTHENTICITÉ DES CÉPAGES LIVRÉS.

31 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR.



# DU PIN

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
**PÉRIGUEUX**

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer  
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

## A LOUER

**L'ancienne auberge Carayon**, située à Cahors, faubourg St-Georges.

**VASTES ÉCURIES ET REMISES.**

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

EXPOSITION CAHORS 1881



## B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

## LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

### OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D<sup>r</sup> PATTISON

*Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.*

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, (pharmacie centrale) à Cahors.